



CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 25 JANVIER 2024

AFFICHÉ LE
11/03/20214

LISTE DÉLIBÉRATIONS SOUMISES AU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

- ✓ En exercice : 19
- ✓ Présents : 15 puis 17

Convocation du 01.03.2024

Affichée le 01.03.2024

L'an deux mil vingt-quatre, et le sept mars 2024 à dix-huit heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond DARRICARRÈRE, Maire d'URCUIT.

L'an deux mil vingt-quatre, le sept mars à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond DARRICARRÈRE, Maire.

Présents : MM. DARRICARRÈRE Raymond – CAUSSADE Corinne – LABARTHE Jean-Marc — ELGOYEN-HARITHET Valérie – LESCARRET Didier – BELAIR Nadia – HAROSTEGUY Laure – AINCIART Cécile – ESQUERMENDY Mikel – LEMBURE Elodie – VIAU Cyril – MAISONNAVE Pierre – SAPPARRART Philippe – TOURON Françoise – HARISMENDY Josiane – YANCI Laurent.

Procurations : M. SORHOUEZ Frédéric à M. LESCARRET Didier.
M. BIDEGARAY Barthélémy à Mme CAUSSADE Corinne.

Excusée : Mme ESQUERMENDY Karine.

Secrétaire de séance : Mme Corinne CAUSSADE.

N°	OBJET	VOTE
01	Subventions de fonctionnement aux associations – 2024	<i>MAJORITE</i>
02	Subvention de fonctionnement au CCAS – 2024	<i>UNANIMITE</i>
03	Révision de l'autorisation de programme – Travaux de sécurisation de la RD361	<i>UNANIMITE</i>
04	Révision de l'autorisation de programme – Travaux de réhabilitation et d'extension du foyer des Compagnons	<i>UNANIMITE</i>
05	Réduction de pénalités de retard – Travaux de création du parking Bercetch	<i>MAJORITE</i>
06	Tennis couverts : résiliation unilatérale pour faute du bail emphytéotique administratif conclu avec la SA Complexe du tennis club d'Urcuit.	<i>UNANIMITE</i>

07	Projet Éducatif Territorial 2024 / 2027	UNANIMITÉ
08	Création d'emplois saisonniers d'animateurs en contrat d'engagement éducatif – Vacances de printemps 2024	UNANIMITÉ
09	Étude d'une demande de renouvellement d'utilisation de la salle de motricité par l'association SYLAX PROD	UNANIMITE
10	Déplacement d'une portion du chemin rural desservant la parcelle AP104	UNANIMITE
11	Constitution d'une servitude de passage de réseaux en tréfonds – Chemin rural desservant la parcelle AP105	UNANIMITE

L'ordre du jour étant épuisé, et les membres du Conseil Municipal n'ayant plus de questions, Monsieur le Maire lève la séance à 20h00.

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire d'URCUIT dans le délai de deux mois à compter de leur entrée en vigueur ; l'absence de réponse dans un délai de deux mois valant décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de PAU – 50 Cours Lyautey, CS 50543, 64010 PAU Cedex – via la plateforme Télérecours citoyen dans un délai de deux mois à compter de leur entrée en vigueur, ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.

Elles sont portées à la connaissance du public par voie d'affichage ci-présent.

Publié sur le site internet de la Commune d'URCUIT et affiché sur la borne numérique de la Mairie le 04 décembre 2023.

URCUIT, le 11/03/2024

Le Maire,
Raymond DARRICARRÈRE

